



**PRÉFET  
DE LA MANCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA MANCHE**

**DOCUMENTATION  
ET  
INFORMATIONS**

**JUIN 2023**

**NUMERO SPECIAL N° 54**

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés  
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication  
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :**

**<http://www.manche.gouv.fr>**

**Rubrique : Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs**

## S O M M A I R E

<b>DIRECTION DES COLLECTIVITES, DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE.....</b>	<b>2</b>
<i>Arrêté du 28 juin 2023 portant convocation des conseils municipaux des communes d'Avranches, Couville, Donville-les-Bains, Mortain-Bocage, Saint-Senier-sous-Avranches, aux fins de désigner les délégués et les suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.....</i>	<i>2</i>
<b>DIVERS.....</b>	<b>2</b>
<i>DSDEN - DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA MANCHE.....</i>	<i>2</i>
<i>Arrêté du 7 juin 2023 portant composition du conseil départemental de l'éducation nationale.....</i>	<i>2</i>

---

**DIRECTION DES COLLECTIVITES, DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE**


---

**Arrêté du 28 juin 2023 portant convocation des conseils municipaux des communes d'Avranches, Couville, Donville-les-Bains, Mortain-Bocage, Saint-Senier-sous-Avranches, aux fins de désigner les délégués et les suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023**

Considérant qu'il est nécessaire de fixer de nouvelles élections afin d'établir une liste des délégués pour les communes susvisées, co

Art. 1 - Les conseils municipaux des communes d'Avranches, Couville, Donville-les-Bains, Mortain-Bocage, Saint-Senier-sous-Avranches, sont convoqués le lundi 03 juillet 2023 aux fins de désigner les délégués titulaires et suppléants qui éliront les sénateurs le 24 septembre prochain, conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral susvisé du 17 mai 2023 modifié.

Art. 2 - Les conseils municipaux ne pourront valablement désigner leurs délégués et suppléants que si la majorité de leurs membres en exercice est présente au commencement de la séance et à l'ouverture du scrutin ;

Si le quorum n'était pas atteint lors de la séance du lundi 03 juillet 2023, les conseils municipaux concernés devront être convoqués de nouveau le vendredi 07 juillet 2023. Au cours de cette seconde séance, ces conseils municipaux pourront valablement délibérer sans condition de quorum.

Art. 3 - Le présent arrêté devra être publié par voie d'affichage dans chaque commune et notifié par écrit à tous les membres en exercice des conseils municipaux par les soins des maires.

Signé : Pour le préfet, la secrétaire générale : Perrine SERRE

---

**DIVERS**


---

**DSDEN - Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Manche**

**Arrêté du 7 juin 2023 portant composition du conseil départemental de l'éducation nationale**

Art.1 : Le conseil départemental de l'éducation nationale de la Manche est composé comme suit :

Représentants des collectivités territoriales

-Représentants de la Région

Membre titulaire : Mme Valérie LAISNEY, conseillère régionale

Membre suppléant : M. Pascal MARIE, conseiller régional

- Représentants du Département

Membre titulaire : Mme Adèle HOMMET, conseillère départementale de Saint-Lô 1

Membre suppléant : M. Jacky BOUVET, conseiller départemental de St-Hilaire-du-Harcouët

Membre titulaire : Mme Carine GRASSET, conseillère départementale de Saint-Hilaire- du-Harcouët

Membre suppléant : Mme Catherine BRUNAUD-RHYN, conseillère départementale d'Avranches

Membre titulaire : Mme Maryse LE GOFF, conseillère départementale de Carentan-les-Marais

Membre suppléant : Mme Sylvie GATE, conseillère départementale de Granville

Membre titulaire : Mme Nicole GODARD, conseillère départementale de Pont-Hébert

Membre suppléant : Mme Odile LEFAIX-VERON, conseillère départementale de Cherbourg-en-Cotentin 4

Membre titulaire : M. Dominique HEBERT, conseiller départemental de Cherbourg-en-Cotentin 4

Membre suppléant : Mme Emmanuelle BELLEE, conseillère départementale de Cherbourg- en-Cotentin 1

- Représentants des Communes

Membre titulaire : Mme Maryvonne RAIMBEAULT, maire de Saint-Clair-sur-Elle

Membre suppléant : M. Henri LEMOIGNE, maire de Créances

Membre titulaire : Mme Jessie ORVAIN, maire d'Isigny-le-Buat

Membre suppléant : M. Alain BRIÈRE, maire de Jullouville

Membre titulaire : M. Benoît ARRIVÉ, maire de Cherbourg-en-Cotentin

Membre suppléant : M. Jean-Pierre MAUQUEST, maire de Montebourg

Membre titulaire : M. Hubert LEFEVRE, maire de Rauville-la-Bigot

Membre suppléant : M. Jean-Pierre TOLLEMER, maire de Sottevast

- Représentants des personnels titulaires de l'État

pour la FSU

Membre titulaire : Mme Martine QUESNEL

Membre suppléant : M. Emmanuel KNOSP

Membre titulaire : M. Pascal ROGER

Membre suppléant : Mme Delphine MESNILDREY

Membre titulaire : Mme Virginie LAISNÉ

Membre suppléant : Mme Lydie ADOR

Membre titulaire : M. Jérôme DUTRON

Membre suppléant : Mme Sandrine AUBRY

pour le SGEN-CFDT

Membre titulaire : Mme Valérie LEVAVASSEUR

Membre suppléant : M. Guillaume BATAIL

Membre titulaire : M. Richard VIAUX

Membre suppléant : M. François LE BEHOT

pour l'UNSA-Éducation

Membre titulaire : M. Jean-Marc JOLY

Membre suppléant : Mme Savannah LEQUART

Membre titulaire : M. Thierry DESVALLEES

Membre suppléant : M. Pascal LEBARBIER

pour SUD-Éducation

Membre titulaire : Mme Florence DESRAMÉ

Membre suppléant : M. Antonio GOMES

pour FNEC-FP-FO 50

Membre titulaire : Mme Dominique PEILLOUT

Membre suppléant : M. Laurent TAGUET

- Représentants des usagers

pour la FCPE

Membre titulaire : M. André CALVEZ

Membre suppléant : Mme Caroline ALIANE

Membre titulaire : M. Yannick COUEGNAT

Membre suppléant : Mme Agnès DAUDINET

Membre titulaire : M. Sébastien GOHIN

Membre suppléant : Mme Nicole PAUL

Membre titulaire : Mme Agnès LANGLOIS

Membre suppléant : M. Guillaume RAULINE

Membre titulaire : Mme Albane LONGATTE

Membre suppléant : Mme Isabelle TAFFLET

Membre titulaire : Mme Mélanie LUCE

Membre suppléant : Mme Sancia RUET

pour les Associations complémentaires de l'enseignement public

Membre titulaire : M. Olivier CASTETS (OCCE)

Membre suppléant : Mme Hélène GRIMBELLE (PEP)

- Personnalités qualifiées dans le domaine économique, social, éducatif ou culturel

Membre titulaire : M. Joseph REBOURS

Membre suppléant : Mme Hélène de QUIÉVRECOURT

Membre titulaire : M. Patrice CADOR

Membre suppléant : M. Jean-Louis HARDY

- Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (à titre consultatif)

Membre titulaire : M. Alain Loisel

Membre suppléant : Mme Bernadette MILLE

Art. 2 : En application des dispositions de l'article R 235-6 du code de l'éducation, la durée du mandat des membres titulaires et suppléants est de trois ans à compter du 7 juin 2023.

Signé : Pour le préfet, et par délégation, le directeur académique des services de l'éducation nationale de la Manche : Stéphane VAUTIER

